RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Troisième Circonscription — Département de VAUCLUSE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CANDIDATURE de SALUT NATIONAL :

Jacques TEISSIER

Aux Electrices et Electeurs de la Troisième Circonscription.

QUI JE SUIS ET CE QUE JE N'AI PAS ÉTÉ

Démobilisé en Algérie au mois d'Août 1940, j'entrais au Réseau de Résistance homologué d'Astier en Janvier 1941. Dès cette époque, je fis partie du Service de Renseignements pro-allié qui prépara le débarquement allié en Afrique-du-Nord. C'est à Messelmoun, près de Cherchell, que le 22 Octobre 1942, avec quelques amis, j'accueillais en pleine nuit le sous-marin anglais « Seraph » qui amenait le Général Américain CLARK et son Etat-Major. Ce fût au cours de ces entretiens militaires que le Général EISENHOWER a qualifiés d'historiques, que fût décidée la date du débarquement : 7 Novembre 1942, effectué sans effusion de sang entre Français.

Par la suite, Officier de liaison auprès des troupes américaines je participais aux débarquements de vive force de Sicile, d'Italie, à la campagne d'Allemagne.

Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palme, Médaille Militaire, Médaille de la Résistance, Légion Of Mérit.

Démobilisé en 1945, je repris ma place dans la vie civile sans rien demander aux Autorités du moment et repris la Direction de la Maison TEISSIER fondée dans le Vaucluse, il y a plus de cent ans par mon arrière-grand-père, dirigée ensuite par mon oncle. Pendant un siècle et jusqu'à ce jour cette vieille Maison n'a pas une seule fois manqué à ses engagements ou à sa signature. Son passé commercial est sans tache.

POLITIQUE INTERIEURE

Je n'appartiens et n'ai jamais appartenu à aucun Parti Politique. Qu'il me soit permis cependant de rappeler que pendant toute la durée de ce que l'on appelle la période du Référendum, **j'étais Délégué Départemental de l'Association Nationale pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle,** poste dont j'ai démissionné en raison de ma candidature aux Elections Législatives.

J'ai donc approuvé sans réticence la nouvelle Constitution qui doit apporter à notre pays, grâce à la stabilité d'un Gouvernement désormais à l'abri des crises ministérielles inutiles et incompréhensibles, les institutions qui lui donneront la place qu'il doit occuper dans le Monde. Déjà les Nations Etrangères rendent hommage au Gouvernement du Général de Gaulle et savent que l'avenir de l'Europe ne se fera ni contre, ni sans l'accord du représentant de la France.

Il faut cependant que les Français comprennent que le Général de Gaulle, en instituant, **contre le gré des Gaullistes de carrière,** le scrutin uninominal d'arrondissement, a voulu leur donner une chance de se délivrer de la tyranie des Partis qui s'exerce par la ridicule farce des investitures et faciliter l'entrée dans la vie publique d'hommes nouveaux connus seulement par leurs états de services.

Le Salut National ne peut venir que si les Français envoient à l'Assemblée Nationale des hommes, libres de toutes attaches avec les vieux Partis responsables du chaos politique dans lequel ils avaient plongé notre pays avant le 13 Mai, libres aussi à l'égard de formations, nouvelles par leurs étiquettes, mais déjà enchainées à des hommes qui furent les grands bénéficiaires du Système, ministres sous tous les gouvernements, et qui osent encore distribuer des investitures comme les parlementaires des recommandations.

ALGERIE

Le Général de Gaulle, dans son Discours de Constantine a donné les grandes lignes de l'impulsion économique qu'il donnera à l'Algérie. J'approuve pleinement ce plan, dont la pièce maitresse est l'accession des musulmans à la propriété rurale.

Quelle que soit la structure politique future de l'Algérie, j'aiderai de toutes mes forces l'instauration d'une politique libérale dès que les hostilités auront cessé et que la souveraineté de la France, s'étendant également sur le Sahara, ne sera plus discutée.

Je précise que le Parti Communiste trahit les intérêts de la classe ouvrière française lorsqu'il réclame l'Indépendance de l'Algérie. En effet, l'Indépendance signifierait la perte pour la France de gisements de pétrole considérables, alors que cette source d'énergie venant du Sahara permettra seule dans l'Europe du Marché Commun le plein emploi de la main d'œuvre et l'augmentation générale du niveau de vie des Français.

L'Indépendance signifierait également l'abandon aux mains de la rebellion des millions de musulmans fidèles à notre Pays. L'honneur de la France ne permet pas d'envisager un seul instant une politique de lâcheté qui fût malheureusement celle du Parti Radical-Socialiste, et reçut l'approbation tacite, mais effective d'hommes qui, dans les formations nouvelles, s'érigent aujourd'hui en censeurs repentis d'un Système dont ils furent les enfants gâtés.

FRANÇAIS EXPULSES ET RAPATRIES DU MAROC ET DE LA TUNISIE DE LA CIRCONSCRIPTION

Pendant deux ans, j'ai étudié avec soin vos problèmes angoissants depuis les Traités d'Indépendance des 2 et 20 Mars 1956 : prêts de reconversion des Crédits Hôteliers, prêts de migrants ruraux, droits de douanes sur les voitures et matériel, aide à la construction, impôts qui seraient dûs au Maroc et à la Tunisie, droits d'enregistrement et de mutation, aménagements de dettes.

Si aucun des ministères de la Quatrième République n'a voulu se pencher sur vos soucis, le Général de Gaulle, en revanche, a déjà nommé un Commissaire Général qui a pris ses fonctions le 1er Novembre 1958, pour centraliser tous vos dossiers et y apporter des solutions.

Que nos compatriotes du Maroc et de la Tunisie ruinés par des ministres Socialistes, Radicaux-Socialistes et aussi Indépendants-Paysans de la Quatrième République sachent bien que je ne négligerai pas mes efforts pour faire reconnaître leurs droits à indemnité pour la perte de leurs biens, leurs diminutions de carrière, indemnité qui sera prélevée sur les dettes publiques marocaines et tunisiennes.

COMMERCE

Je suis hostile à toute ouverture nouvelle de magasins dépendant d'entreprises à succursales multiples. Je demanderai la suppression pure et simple de la patente, cet impôt archaïque et injuste, la généralisation des forfaits valables trois ans et reconduits tacitement, si l'Administration ne les dénonce pas au moins un mois avant la fin du dernier exercice fiscal, mais qui pourront être révisés sur la demande du contribuable, pour survenance de maladie grave, d'accident, de décès. **Il faut enfin une réforme fiscale profonde telle que chaque contribuable connaisse, sans avoir recours à des spécialistes, les impôts qu'il doit payer et puisse les calculer sans effort.**

Je demanderai l'abrogation immédiate de tous les textes législatifs ou réglementaires qui permettent aux autorités administratives quelles qu'elles soient de prendre des mesures restrictives de liberté commerciale.

Je proposerai une très large et immédiate amnistie fiscale.

EPARGNE

En vue de soustraire les épargnants, les pensionnés, les rentiers, aux risques de dévaluation, je demanderai que soient indexés tous les emprunts de Fonds d'Etat existant à l'heure actuelle. Je déposerai également un projet de loi aux termes duquel les banques, les établissements financiers, les sociétés de placement ou de gestion ne pourront en aucun cas posséder dans des Sociétés Anonymes par actions, plus de 2 % du capital social, ni être mandataires de leurs clients pour voter dans les Assemblées Générales. Cette interdiction s'appliquera à toutes les personnes intéressées à un titre quelconque à l'administration ou à la gestion d'une Banque. Les banques auront un délai de six mois pour se mettre en règle avec la loi que je proposerai. Les fraudes à ces dispositions législatives pourront être prouvées par tous les moyens. Les infractions seront punies de peines de prison sans sursis applicables à tous les membres des conseils d'Administration des Etablissements reconnus coupables.

PROBLEMES ECONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

Le Général de Gaulle, en rétablissant le scrutin uninominal a certes souhaité que les nouveaux élus n'appartiennent, pas plus à de pseudo formations nouvelles, qu'aux anciens partis, afin de pouvoir travailler avec des hommes indépendants et libres non redevables d'investitures. Mais il a aussi voulu que les députés deviennent les véritables représentants de leur circonscription économique.

Dès que je serai élu, je procéderai donc avec les Maires, les Conseillers Généraux, les représentants des organismes professionnels et agricoles à un véritable inventaire critique de la circonscription.

Cette étude revêtira d'autant plus d'intérêt qu'elle se situera à la veille de l'entrée en vigueur du marché commun prévu par le traité de Rome du 25 Mars 1957. Elle me permettra, à l'Assemblée Nationale, et dans les Commissions auxquelles j'appartiendrai, de préconiser les mesures d'aide, de crédit aux agriculteurs, commerçants et industriels susceptibles non seulement de protéger leurs positions sur le marché intérieur, mais surtout de leur assurer de larges débouchés extérieurs.

Electrices, Electeurs,

Vous rejetterez les hommes qui se réclament des vieux Partis, ou ce qui revient à la même chose, de formations nouvelles aux mains de parlementaires du Système déchu.

Vous voterez pour le seul candidat libre et indépendant de la circonscription.

Vous voterez pour :

JACQUES TEISSIER

Chevalier Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme
Médaille Militaire
Médaille de la Résistance

et son suppléant

GEORGES BONNEFOY

Croix de Guerre

IMP. PHILIP-PORTE - ORANGE